Objet: Mobilisation citoyenne / COVID-19
Date: 19/03/2020 12:56
De: DJEPVA.DIR (par AdER) <DJEPVA.DIR@jeunesse-sports.gouv.fr>

À: "LD-DRJSCS-DIRECTEURS@sante.gouv.fr"<LD-DRJSCS-DIRECTEURS@sante.gouv.fr>, Préfectures de départements en métropole (97) <liste-pref-dep-met-circulaires@interieur.gouv.fr>,
Préfectures de région en métropole (22)<liste-pref-reg-met-circulaires@interieur.gouv.fr>, Préfectures de région et de département outre-mer (9)<liste-pref-om-circulaires@interieur.gouv.fr>,
"drdjscs-ara-direction@jscs.gouv.fr"<drdjscs-ara-direction@jscs.gouv.fr>,
"drdjscs-bfc-direction@jscs.gouv.fr"<drdjscs-bfc-direction@jscs.gouv.fr>,"drdjscs-cvll-direction@jscs.gouv.fr"<drdjscs-cvlldirection@jscs.gouv.fr>,"drdjscs-ge-direction@jscs.gouv.fr" <drdjscs-ge-direction@jscs.gouv.fr>,"drdjscs-na-direction@jscs.gouv.fr" <drdjscs-na-direction@jscs.gouv.fr>,DRDJSCS-NORM-SIEGE <DRDJSCS-NORM-SIEGE@drjscs.gouv.fr>,"drdjscs-pdl-dir@jscs.gouv.fr" <drdjscs-pdl-dir@jscs.gouv.fr>,DRJSCS13-DIRECTION <drjscs13-direction@drjscs.gouv.fr>,DRJSCS20-DIRECTION <DRJSCS20-DIRECTION@drjscs.gouv.fr>,DRJSCS31-DIRECTION <DRJSCS31-DIRECTION@drjscs.gouv.fr>,"drjscs-bretagne-direction@jscs.gouv.fr"<drjscs-bretagne-direction@jscs.gouv.fr>,"drjscs-hdfcontacts@jscs.gouv.fr" <drjscs-hdf-contacts@jscs.gouv.fr>,"drjscs-idf-direction@jscs.gouv.fr" <drjscs-idfdirection@jscs.gouv.fr>,'LD-DRJSCS-DIRECTION' <LD-DRJSCS-DIRECTION@sante.gouv.fr>,
DDCS02-DIRECTEUR <DDCS02-directeur@sante.gouv.fr>, DDCS066-DIRECTEUR<DDCS066-DIRECTEUR@sante.gouv.fr>,
DDCS17-DIRECTEUR<ddcs17-directeur@sante.gouv.fr>, DDCS30-DIRECTEUR<DDCS30-DIRECTEUR@sante.gouv.fr>,
DDCS31-DIRECTEUR<DDCS31-DIRECTEUR@sante.gouv.fr>, DDCS33-DIRECTEUR<DDCS33-DIRECTEUR@sante.gouv.fr>, DDCS42-DIRECTEUR<DDCS42-DIRECTEUR@sante.gouv.fr>, DDCS44-DIRECTION<ddcs-directeur@loire-atlantique.gouv.fr>, DDCS50-DIRECTEUR<DDCS50-DIRECTEUR@sante.gouv.fr>, DDCS54-DIRECTEUR<DDCS54-DIRECTEUR@sante.gouv.fr>, "DDCS59-DIRECTION,"<DDCS59-DIRECTION@sante.gouv.fr>,
DDCS60-DIRECTEUR<DDCS60-DIRECTEUR@sante.gouv.fr>, DDCS62-DIRECTEUR<ddcs62-directeur@sante.gouv.fr>,
DDCS64-DIRECTEUR<DDCS64-DIRECTEUR@sante.gouv.fr>, DDCS67-DIRECTEUR<ddcs67-directeur@sante.gouv.fr>,
DDCS71-DIRECTION<DDCS71-DIRECTION@sante.gouv.fr>, DDCS72-DIRECTEUR<ddcs72-directeur@sante.gouv.fr>,
DDCS76-DIRECTEUR<DDCS76-DIRECTEUR@sante.gouv.fr>, "DDCS77-DIRECTEUR,"<DDCS77-DIRECTEUR@sante.gouv.fr>, "DDCS80-DIRECTEUR,"<DDCS80-DIRECTEUR@sante.gouv.fr>, DDCS85-DIRECTEUR<ddcs85-directeur@sante.gouv.fr>, DDCS86-DIRECTEUR<DDCS86-DIRECTEUR@sante.gouv.fr>, DDCS94-DIRECTEUR<ddcs94-directeur@sante.gouv.fr>, DDCS95-DIRECTEUR<DDCS95-DIRECTEUR@sante.gouv.fr>, "ddcs-directeur@ain.gouv.fr"<ddcs-directeur@ain.gouv.fr>, "ddcs-directeur@alpes-maritimes.gouv.fr"<ddcs-directeur@alpes-maritimes.gouv.fr>,"ddcs-directeur@bouches-du-rhone.gouv.fr"<ddcs-directeur@bouches-du-rhone.gouv.fr>,"ddcs-directeur@calvados.gouv.fr" <ddcs-directeur@calvados.gouv.fr>,"ddcs-directeur@cote-dor.gouv.fr" <ddcs-directeur@cote-dor.gouv.fr>,"ddcs-directeur@cotes-darmor.gouv.fr"<ddcs-directeur@cotes-darmor.gouv.fr>, "ddcs-directeur@drome.gouv.fr"<ddcs-directeur@drome.gouv.fr>, "ddcs-directeur@eure.gouv.fr"<ddcs-directeur@eure.gouv.fr>, "ddcs-directeur@haute-savoie.gouv.fr"<ddcs-directeur@haute-savoie.gouv.fr>,"ddcs-directeur@hauts-de-seine.gouv.fr"<ddcs-directeur@hauts-de-seine.gouv.fr>,"ddcs-directeur@indre-et-loire.gouv.fr"<ddcs-directeur@indre-et-loire.gouv.fr>, "ddcs-directeur@isere.gouv.fr"<ddcs-directeur@isere.gouv.fr>, "ddcs-directeur@loiret.gouv.fr"<ddcs-directeur@loiret.gouv.fr>, "ddcs-directeur@maine-et-loire.gouv.fr"<ddcs-directeur@maine-et-loire.gouv.fr>,"ddcs-directeur@moselle.gouv.fr" <ddcs-directeur@moselle.gouv.fr>,"ddcs-directeur@paris.gouv.fr" <ddcs-directeur@paris.gouv.fr>,"ddcs-directeur@puy-de-dome.gouv.fr"<ddcs-directeur@puy-de-dome.gouv.fr>, "ddcs-directeur@rhone.gouv.fr"<ddcs-directeur@rhone.gouv.fr>,"ddcs-directeur@seine-saint-denis.gouv.fr"<ddcs@seine-saint-denis.gouv.fr>, "ddcs-directeur@var.gouv.fr"<ddcs-directeur@var.gouv.fr>,"ddcs-directeur@vaucluse.gouv.fr"<ddcs-directeur@vaucluse.gouv.fr>, "ddcs-directeur@vienne.gouv.fr"<ddcs-directeur@vienne.gouv.fr>, DDCS-DIRECTEUR29<DDCS-DIRECTEUR29@sante.gouv.fr>,
ddcs-directeur78<ddcs-directeur78@sante.gouv.fr>, "ddcs-direction@morbihan.gouv.fr"<ddcs-direction@morbihan.gouv.fr>,
Directeur ddcs 91<directeurddcs91@sante.gouv.fr>, DIRECTEUR-DDCS34<DIRECTEUR-DDCS34@sante.gouv.fr>, "djscs974-direction@jscs.gouv.fr"<djscs974-direction@jscs.gouv.fr>, ddcspp04-directeur<ddcspp04-directeur@sante.gouv.fr>, DDCSPP07-DIRECTEUR<DDCSPP07-DIRECTEUR@sante.gouv.fr>, "ddcspp09-directeur,"<ddcspp09-directeur@sante.gouv.fr>, DDCSPP12-direction.ddsv12<direction.ddsv12@sante.gouv.fr>, DDCSPP23-DIRECTEUR<DDCSPP23-directeur@sante.gouv.fr>, DDCSPP24-DIRECTEUR<ddcspp24-directeur@sante.gouv.fr>, DDCSPP32-DIRECTEUR<DDCSPP32-DIRECTEUR@sante.gouv.fr>,
DDCSPP36-DIRECTEUR<dirddcspp.DDSV36@sante.gouv.fr>, DDCSPP39-DIRECTEUR<DDCSPP39@sante.gouv.fr>,
DDCSPP41-directeur<DDCSPP41-directeur@sante.gouv.fr>, DDCSPP43-DIRECTEUR<DDCSPP43-DIRECTEUR@sante.gouv.fr>, DDCSPP46-DIRECTEUR<ddcspp46-directeur@sante.gouv.fr>, ddcspp47-directeur<DDCSPP47-DIRECTEUR@sante.gouv.fr>, "DDCSPP48-DIRECTEUR,"<DDCSPP48-DIRECTEUR@sante.gouv.fr>, DDCSPP65-DIRECTEUR<DDCSPP65-DIRECTEUR@sante.gouv.fr>, DDCSPP70-DIRECTEUR<DDCSPP70-DIRECTEUR@sante.gouv.fr>,
DDCSPP79-DIRECTEUR<DDCSPP79-directeur@sante.gouv.fr>, "ddcspp-directeur@allier.gouv.fr"<ddcspp-directeur@allier.gouv.fr>, "ddcspp-directeur@ardennes.gouv.fr"<ddcspp-directeur@ardennes.gouv.fr>, "ddcspp-directeur@aube.gouv.fr"<ddcspp-directeur@aube.gouv.fr>, "ddcspp-directeur@aude.gouv.fr"<ddcspp-directeur@aude.gouv.fr>, "ddcspp-directeur@cantal.gouv.fr"<ddcspp-directeur@cantal.gouv.fr>, "ddcspp-directeur@charente.gouv.fr"<ddcspp-directeur@charente.gouv.fr>, "ddcspp-directeur@cher.gouv.fr"
<ddcspp-directeur@cher.gouv.fr>, "ddcspp-directeur@correze.gouv.fr"<ddcspp-directeur@correze.gouv.fr>,"ddcspp-directeur@corse-du-sud.gouv.fr"<ddcspp-directeur@corse-du-sud.gouv.fr>,"ddcspp-directeur@doubs.gouv.fr" <ddcspp-directeur@doubs.gouv.fr>,"ddcspp-directeur@eure-et-loir.gouv.fr"<ddcspp-directeur@eure-et-loir.gouv.fr>,"ddcspp-directeur@haute-corse.gouv.fr"<ddcspp-directeur@haute-corse.gouv.fr>,"ddcspp-directeur@haute-marne.gouv.fr"<ddcspp-directeur@haute-marne.gouv.fr>,"ddcspp-directeur@hautes-alpes.gouv.fr"<ddcspp-directeur@hautes-alpes.gouv.fr>,"ddcspp-directeur@haute-vienne.gouv.fr"<ddcspp-directeur@haute-vienne.gouv.fr>,"ddcspp-directeur@haut-rhin.gouv.fr"<ddcspp-directeur@haut-rhin.gouv.fr>,"ddcspp-directeur@ille-et-vilaine.gouv.fr","ddcspp-directeur@landes.gouv.fr" <ddcspp-directeur@landes.gouv.fr>,"ddcspp-directeur@marne.gouv.fr" <ddcspp-directeur@marne.gouv.fr>,"ddcspp-directeur@mayenne.gouv.fr" <ddcspp-directeur@mayenne.gouv.fr>,"ddcspp-directeur@meuse.gouv.fr" <ddcspp-directeur@meuse.gouv.fr>,"ddcspp-directeur@nievre.gouv.fr" <ddcspp-directeur@nievre.gouv.fr>,"ddcspp-directeur@orne.gouv.fr"

<ddcspp-directeur@orne.gouv.fr>,"ddcspp-directeur@savoie.gouv.fr" <ddcspp-directeur@savoie.gouv.fr>,"ddcspp-directeur@tarn.gouv.fr" <ddcspp-directeur@tarn.gouv.fr>,"ddcspp-directeur@tarn-et-garonne.gouv.fr"<ddcspp-directeur@tarn-et-garonne.gouv.fr>,"ddcspp-directeur@territoire-de-belfort.gouv.fr"<ddcspp-directeur@territoire-de-belfort.gouv.fr>,"ddcspp-directeur@vosges.gouv.fr" <ddcspp-directeur@vosges.gouv.fr>,"ddcspp-directeur@yonne.gouv.fr" <ddcspp-directeur@yonne.gouv.fr>
Cc: DJEPVA.DIR <DJEPVA.DIR@jeunesse-sports.gouv.fr>
Répondre à: DJEPVA.DIR <DJEPVA.DIR@jeunesse-sports.gouv.fr>

Mesdames et messieurs les directeurs,

A la suite des annonces du Président de la République, le gouvernement a décidé de lancer une plateforme d'engagement qui centralise les besoins des organismes d'intérêt général (associations, collectivités territoriales, administrations, établissements publics, …) et la volonté d'engagement de nos concitoyens.

Le ministère chargé de la jeunesse et de la vie associative, avec l'appui de la DJEPVA et de la mission réserve civique en son sein, met en œuvre cette mobilisation nationale des solidarités.

L'urgence sanitaire et les conséquences du confinement peuvent avoir des impacts négatifs, voire dramatiques, pour les Français les plus
vulnérables. Par ailleurs, il est essentiel de d'épauler les agents publics engagés sur le front du covid-19.

Il est notamment nécessaire de pallier le retrait des bénévoles âgés qui contribuaient largement au bon fonctionnement de l'aide sociale et alimentaire d'urgence – pour des raisons de sécurité sanitaire évidente. Sans un remplacement rapide par des bénévoles ou volontaires plus jeunes, des activités essentielles ne pourront se poursuivre. Nous ne pouvons pas permettre qu'une crise sociale s'ajoute à la crise sanitaire.

Il est également important de pouvoir assurer la garde d'enfants des personnels soignants comme de relayer les professionnels de l'ASE.

L'ensemble des Françaises et Français – majeurs, de moins de 70 ans – seront appelés à se mobiliser sur les missions pour la continuité de la nation. Les réservistes civiques, mais aussi les volontaires ou anciens volontaires du Service civique, comme les bénévoles réguliers d'associations ne pouvant poursuivre leur activité en raison du confinement, seront particulièrement mobilisés sur les missions prioritaires pour répondre à ces enjeux. Vous trouverez en annexe les 5 missions prioritaires sur lesquelles le gouvernement appellera les Français à se mobiliser, ainsi qu'une foire aux questions précisant le cadre d'intervention dans ces missions.

Il vous est demandé de contribuer à la montée en puissance très rapide de cette mobilisation. Pour cela, le dispositif constitué à l'occasion de la mise en place de la réserve civique doit être réactivé et complété.
Je vous demande, en premier lieu, de vérifier qu'un référent de la réserve civique a bien été désigné au sein de vos services, et si ce n'est pas le cas, de procéder à une telle désignation dans les meilleurs délais. Ce référent sera mobilisé dès vendredi 20 mars pour la mission détaillée ci-dessous. Il est préconisé de désigner des agents en gestion directe de ce type de dispositifs (service civique, SNU, etc.)

1/ Désignation du référent : identification auprès de la Mission Réserve civique
Il vous est demandé de remplir le tableau en ligne [1] (lien) avec les coordonnées de l'agent désigné d'ici la fin de journée du jeudi 19 mars.

Par mesure de sécurité, il vous est demandé de transmettre les coordonnées à l'adresse ci jointe :
bdm.reservecivique@gmail.com

en mettant en copie : stephanie.benamozig@jeunesse-sports.gouv.fr ;
yannick.prost@sciencespo.fr

2/ Créer son compte

Dès l'ouverture des fonctionnalités de la nouvelle plateforme, le référent pourra ouvrir son compte. Un formulaire lui sera envoyé à cet effet.

3/ Activités du référent

3-1/ Promouvoir l'inscription des organismes d'accueil locaux

Le référent mobilise les organismes parties prenantes potentielles pour qu'elles puissent déposer des missions de bénévolat en ligne ; il doit donc diffuser l'information auprès du monde associatif, des collectivités territoriales et des services de l'Etat du département. Il doit pouvoir répondre aux interrogations de ces organismes.

Il doit pouvoir les aider à ouvrir un compte d'organisme pour qu'ils puissent déposer leur mission.

Un kit lui sera communiqué à cet effet et une foire aux questions élaborée puis enrichie au fil de l'eau.

3-2/ Promouvoir l'inscription des bénévoles

Le référent doit relayer la demande d'engagement auprès de la population du département, dès le lancement officiel de la plateforme.

Il diffuse, par les moyens disponibles, l'information sur l'inscription possible : compte twitter et facebook de la préfecture, diffusion par les réseaux sociaux et sites des institutions publiques (maires, conseil départemental, réseaux de l'Etat… éventuellement partenaires presse en ligne). Il relaie auprès de l'ensemble des associations du département afin qu'elles mobilisent leurs bénévoles.

3-3/ Vérifier le respect des règles et le bon fonctionnement local de la plateforme

Les règles d'engagement ont volontairement été réduites au minimum et s'apparentent, pour l'essentiel, au droit commun du bénévolat.
Il faudra toutefois veiller aux règles concernant :
- L'âge des bénévoles (majeurs, avec âge limité à 70 ans pour cause de risques sanitaires accrus lors des activités en présentiel)
- La nature des organismes s'inscrivant – la règle étant que seuls les organismes non lucratifs, portant des activités d'intérêt général peuvent être parties prenantes.
- le respect strict des 5 missions pouvant être déposées sur la plateforme.

Pour la réalisation de l'ensemble de ces activités, le référent veillera à s'appuyer, lorsqu'elles existent, sur les communautés d'action locales organisées, dans les territoires, par des réseaux d'intermédiation en matière bénévole (France bénévolat, Monalisa, par exemple).

Une formation à distance pour préciser les contours de la mission, définir les mesures de sécurités à adopter et faciliter à la prise en main de cet outil, volontairement simple d'accès, sera proposée en début de semaine prochaine.

Les équipes de la DJEPVA, dont la Mission de la Réserve civique, se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions (cf. _supra_ ; une liste détaillée des coordonnées de vos correspondants suit).

Je sais pouvoir compter sur vous, dans cette période exceptionnelle où vous êtes totalement mobilisés, pour donner une impulsion décisive à cette initiative indispensable.

Bien à vous,

JEAN-BENOIT DUJOL

Délégué interministériel à la jeunesse,

Directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

95, avenue de France, 75650 PARIS Cedex 13

Tél : 0140 45 94 02

Port : 06 64 36 73 44

www.jeunes.gouv.fr [1] [2]

www.associations.gouv.fr [2] [3]

Les ministères sociaux agissent pour un développement durable.

Préservons l'environnement : n'imprimons que si nécessaire !

Links:
---
[1] https://docs.google.com/spreadsheets/d/11mNH26aK54fSY8m-gtawaLzsySRBm_ToAbKEAPA0_-s/edit?usp=sharing
[2] http://www.jeunes.gouv.fr
[3] http://www.associations.gouv.fr

Links:
---
[1] http://www.jeunes.gouv.fr
[2] http://www.associations.gouv.fr